



COMMUNICANTES



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

—

Collégiale Saint-Just

Numéro 165 – Décembre 2023 – 1 euro



L'IMMACULEE CONCEPTION PEUT-ELLE ETRE MERE DE MISERICORDE ?

Pour justifier la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, le bienheureux Pie IX expliquait que l'Eglise souhaitait tout simplement prendre très au sérieux la salutation angélique : « pleine de grâce ». L'Eglise voulait expliciter cette plénitude de grâce en Marie, en y incluant tous les moments de sa vie, depuis même le premier instant, l'instant initial de sa conception.

Nous le savons, par le fait même que nous héritons de la nature de notre premier père Adam, nous participons de sa culpabilité. C'est ce qu'on appelle le péché originel. Et c'est précisément du péché originel que Marie fut exemptée

par son Immaculée Conception. Ainsi, effectivement, la plénitude de grâce en Marie s'exprime dès le moment initial de sa conception.

Si Marie fut gratifiée de ce privilège, ce fut sans aucun mérite de sa part. Elle le fut grâce aux mérites à venir de la Passion de son Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est en prévision de la Passion que Marie fut préservée du péché originel. Ainsi, si elle n'hérite pas de la culpabilité d'Adam, elle n'est pas pour autant soustraite à la Rédemption par Jésus-Christ.



On peut même dire que Marie est celle qui fut le mieux rachetée par Jésus, car il vaut mieux, en soi, être préservé d'une maladie que d'en être guéri.

Mais alors, me direz-vous, si Marie, non seulement n'a commis aucun péché personnel, mais n'a même pas été atteinte par notre solidarité avec Adam dans le péché, si Marie est si parfaite, alors il faut dire qu'elle est inaccessible, il faut dire alors que Marie est incapable de comprendre les pécheurs que nous sommes.

En effet, dans l'Épître aux Hébreux, il est dit que le prêtre, étant lui-même environné de faiblesse, peut compatir à celle de ses semblables. Mais sans faiblesse, pas de compassion ! S'il n'y a aucune faiblesse en Marie, c'est donc, pourrait-on penser, qu'elle est incapable de comprendre la détresse du pécheur. Si nous pensons cela, c'est parce que, au fond, nous pensons que pour vraiment connaître une réalité, il faut l'expérimenter. Nous pensons confusément que pour comprendre quelque chose, il faut l'essayer. Ne trouvez-vous pas que le verbe « essayer » est un verbe affreux lorsqu'il s'agit d'une personne ? On essaie un vêtement, certes. Dans les années soixante-dix, les années des grands slogans

dévastateurs, on parlait de « l'amour à l'essai », du « mariage à l'essai ». Mais il faut bien comprendre, mes frères, que Marie n'a jamais rien fait à l'essai. La sainte Vierge a tout donné, d'emblée.

Prenons un exemple : celui de notre sens du toucher : si nous touchons le feu, notre sens est altéré, et nous pouvons même devenir totalement insensibles. Telle est la situation du pécheur. En effet, nous avons touché le péché et nous sommes progressivement devenus insensibles au péché.

Le grand drame du pécheur, ce n'est pas tant son péché que le fait que son « sens du péché » devienne obnubilé.

Or Marie, pour sa part, parce qu'elle n'a jamais touché au feu du péché, reste parfaitement sensible à la situation du pécheur. Et c'est pourquoi, de façon paradoxale, de façon mystérieuse, en tant même que Marie est l'Immaculée Conception, toute pure, dans cette mesure même, Marie est mère de miséricorde.

C'est Marie qui est la plus à même de comprendre le mieux les pécheurs que nous sommes. La miséricorde est l'un de ses apanages.

« Miséricorde » est un terme qui vient de l'hébreu et qui signifie une émotion qui trouve sa source au sein même de la matrice maternelle. La miséricorde, étymologiquement, c'est l'instinct d'une mère devant le danger pour ses enfants.

Confions-nous donc à l'Immaculée Conception, qui est vraiment mère de miséricorde et refuge des pécheurs.

abbé Paul Giard, fssp

IMMACULEE CONCEPTION

VENDREDI 8 DECEMBRE 2023

- ❖ 07h00 : Messe basse à la collégiale.
- ❖ 08h30 : Messe basse à la chapelle de la maison Padre Pio.
- ❖ 17h00 : Messe solennelle à la collégiale.
- ❖ 18h30 : Nous rejoindrons la procession du diocèse au départ de la primatiale, et renouvellerons la consécration de nos familles à la chapelle de la Vierge de la basilique de Fourvière dès l'arrivée.
- ❖ 20h30 : Messe basse à la collégiale.

Du 29 novembre au 7 décembre, neuvaine préparatoire à la fête à réciter en famille :



NEUVAIN PRÉPARATOIRE À LA FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Vierge Très Sainte, qui avez plu au Seigneur et êtes devenue sa Mère, Vierge immaculée dans votre corps, dans votre âme, dans votre foi et dans votre amour, de grâce, regardez avec bienveillance les malheureux qui implorent votre puissante protection.

Le serpent infernal, contre lequel fut jetée la première malédiction, continue, hélas, à combattre et à tenter les pauvres fils d'Ève.

Ah ! vous, ô notre Mère bénie, notre Reine et notre Avocate, vous qui avez écrasé la tête de l'ennemi dès le premier instant de votre Conception, accueillez nos prières, et, nous vous en conjurons, unis à vous en un seul cœur, présentez-les devant le trône de Dieu, afin que nous ne nous laissions jamais prendre aux embûches qui nous sont tendues, mais que nous arrivions tous au port du salut, et qu'au milieu de tant de périls, l'Église et la société chrétienne chantent encore une fois l'hymne de la délivrance, de la victoire et de la paix.

Saint Pie X

*Ô Marie conçue sans péché,
priez pour nous qui avons recours à Vous !*



CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE

NOVEMBRE 2023

Jeudi 2 novembre :

Le lendemain de la fête de la Toussaint ou la liturgie célèbre l'Eglise triomphante du Ciel, nous prions pour les âmes du Purgatoire. Chaque prêtre célèbre trois messes de requiem à leurs intentions et une indulgence plénière est accordée aux conditions habituelles à tous ceux qui visitent un cimetière en cette première semaine de novembre.

Jeudi 9 novembre

Avec l'arrivée du froid qui annonce l'hiver, le cercle Saint Alexandre débute ses maraudes. Tous les jeudis soir, de 20h à 21h, les étudiants portent de la soupe et de la compagnie aux sans-abris du centre-ville. Une bonne occasion de faire du bien autour de soi.

Samedi 18 novembre

Le Collège Saints François et Jacinthe de Fatima ouvre la saison des marchés de Noël. De nombreux parents s'y retrouvent pour soutenir l'établissement hors contrat.

Jeudi 23 Novembre :

Rentrée du groupe du Rosaire vivant de St Just. Les membres poursuivent l'œuvre de Pauline Jaricot en s'engageant à réciter une dizaine de chapelet chaque jour. Ces petits efforts mis ensembles forment un rosaire. Le groupe se réunit tous les mois pour prier ensemble et suivre un temps d'enseignement.

Samedi 25 novembre :

Encore un Marché de Noël, celui de l'école Sainte Jeanne d'Arc.

Comme tous les ans les parents se mobilisent pour que cette journée festive et amicale soit réussie.

Cette édition est marquée par la conférence émouvante de madame Marie-Dauphine Caron sur sa fille Anne-Gabrielle Caron.

Étrangement, les élèves ne semblent pas malheureux de revenir à l'école le week-end.

abbé Donatien Viot, fssp.

L'ADORATION

« On **n'adore** que Dieu ! » reprennent les parents quand leur petit enfant vient de dire qu'il adorait le chocolat.

« Tu **adoreras** le Seigneur ton Dieu et tu Le serviras Lui seul » (Lc 4, 8) répond Notre-Seigneur au diable qui le tente au désert.

« Mettons-nous en présence de Dieu et **adorons-Le** » dit-on au début d'une prière de groupe.

L'ange qui apparait aux enfants de Fatima leur apprend cette célèbre prière : « Mon Dieu je crois, **j'adore**, j'espère et je vous aime ».

« Viens-tu à **l'adoration** de ce soir ? » peut-on aussi ce demander entre amis à propos d'une adoration du Saint-Sacrement.

« J'ai lu cette phrase dans l'évangile : *Les vrais **adorateurs** adoreront le Père en esprit et en vérité* (Jn 4, 23), pourquoi se mettre à genoux ? Et on peut adorer Dieu partout alors ? »



Le thème de l'adoration a l'air fréquent dans notre vocabulaire religieux. Qu'est-ce que l'adoration ? Qu'est-ce que cela signifie adorer ?

On comprend avec l'histoire d'adorer le chocolat ou Dieu seul que l'adoration est en lien avec la reconnaissance d'une supériorité d'une personne ou d'un objet sur nous.

St Thomas étudie l'adoration à la question 84 de sa *Somme de théologie*, dans la seconde partie de la seconde partie (« *secunda secundae pars* »). On annote cette référence de la façon suivante : *Somme théologique*, II^o II^{ae}, q84.

I) Culte de latrerie

Par la dévotion, nous offrons à Dieu notre volonté et, avec elle, l'ensemble de nos puissances ; par la prière, nous offrons notre raison, lumière directive de notre vie. Cependant, il reste en nous quelque chose encore à offrir en particulier : notre corps. La seule manière religieuse de l'offrir est d'exprimer notre révérence en des gestes, qui la signifient et la stimulent. Ce sont ces gestes que nous appelons ici adoration, au sens physique de prosternement¹.

Le P. Labourdette introduit ainsi le thème de l'adoration comme un langage, quelque de physique, qui exprime une réalité intérieure. Nous allons enquêter pour aboutir à une bonne définition de l'adoration.

A) L'excellence de Dieu

Dieu est l'excellence. Il est, et tout ce qui existe, existe car Dieu lui a communiqué l'être. *Sans lui, rien de ce qui a été fait n'a été fait* Jn 1. Toutes les perfections que nous observons dans le monde sont des petits reflets de tout ce qui est en Dieu. Prenons par exemple le soleil : il peut être éblouissant, très chaud, mais ce que nous en percevons sur terre n'est qu'un petit bout de ce qui est vraiment dans le soleil. La perfection de la lumière solaire sur terre est une petite participation de ce qui est vraiment dans le soleil. C'est la même chose pour les perfections en Dieu, à la différence que Dieu est infini, illimité (pas comme le soleil qui a une température de 5 500 degrés en surface et 15 millions en son centre). Dieu est la perfection illimitée, et tout ce qui existe en dehors de Lui est un petit reflet d'une ou plusieurs perfections en Dieu.

Quelles sont ces perfections divines ?

Dans l'être :

- l'existence (le fait d'être est meilleur que de ne pas être)
- être quelque chose

¹ *La Religion*, Michel Labourdette op, Parole et Silence, 2018, p90

- l'éternité (Dieu vit dans un seul instant, et pas une succession d'instant comme nous, ainsi en ce moment, Dieu crée, sauve Moïse d'Égypte, s'incarne, et met fin au monde)
- l'unité (Dieu ne peut-être qu'unique, une seule cause incausée)
- la simplicité (il n'y a pas de mélange en Dieu avec matière et esprit, Dieu est pur esprit)
- l'immutabilité (Dieu ne peut pas changer, il ne peut rien perdre ni rien augmenter dans son Être, il ne change pas d'avis...)
- l'immensité (il est partout, sans limite car il est Esprit).

Dans l'action :

- l'omniscience (Dieu sait tout)
- la volonté (Dieu fait ce qui plait à sa bonté)
- la toute-puissance (il peut faire ce qu'il veut-sauf pécher qui est détruire ce qui doit être)

B) On peut connaître l'excellence de Dieu (ont été créés pour ça)

On a vu que Dieu concentré en Lui les perfections, l'excellence, nous voyons maintenant qu'on peut la connaître.

La même sainte Mère Église tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être certainement connu par les lumières naturelles de la raison humaine, au moyen des choses créées ; « car les choses invisibles de Dieu sont aperçues au moyen de la création du monde et comprises à l'aide des choses créées. » (Rom. 1, 20)

Concile Vatican I, *Dei Filius*

La Bible, en effet, enseigne que l'homme a été créé « à l'image de Dieu », capable de connaître et d'aimer son Créateur, qu'il a été constitué seigneur de toutes les créatures terrestres pour les dominer et pour s'en servir, en glorifiant Dieu. « Qu'est-ce donc l'homme, pour que tu te souviennes de lui ? ou le fils de l'homme pour que tu te soucies de lui ? À peine le fis-tu moindre

qu'un dieu, le couronnant de gloire et de splendeur : tu l'établis sur l'œuvre de tes mains, tout fut mis par toi sous ses pieds » (Ps 8, 5-7).

Concile Vatican II, *Gaudium et Spes*, 12, 3

L'homme est créé pour louer, révéler et servir Dieu notre Seigneur et par là sauver son âme.

St Ignace de Loyola, *Exercices spirituels*, « Principe et fondement »

L'homme peut connaître Dieu et ses perfections. C'est même sa raison d'être. L'homme est créé pour entrer en communion avec Dieu pour recevoir la béatitude, le bonheur qu'Il leur offre gratuitement.

Les hommes peuvent connaître Dieu par leur raison, et Dieu révèle aux hommes qui Il est vraiment (Trinité, Incarnation) et quel est son projet pour eux (le Salut des âmes).

Dans l'histoire, les hommes ont reconnu des perfections qui les dépassaient : parfois dans les éléments de la nature qu'ils ont divinisés : la mer devient le dieu Poséidon, le tonnerre Zeus, la fertilité Artémis... ou bien une source d'eau qui guérissait, un arbre très ancien...

Aujourd'hui, quand quelqu'un de pas très croyant va allumer un cierge dans une église, c'est qu'il s'abandonne à une force supérieure à lui, il reconnaît ses limites, et se confie à une puissance supérieure. Il fait appel en un sens à une perfection supérieure à lui.

C) La gloire de Dieu (et des héros)

1) Ce qu'elle est :

Quand on reconnaît l'excellence de quelqu'un, c'est ce qu'on appelle la gloire. La gloire est une connaissance, la connaissance d'une perfection, d'une excellence : un sportif de haut niveau atteint la gloire quand il est connu pour un haut-fait, un record... un chanteur car sa musique plaît, on reconnaît son talent, un peintre, un militaire...

Glorifier Dieu, c'est donc reconnaître sa supériorité, son excellence.

On Le glorifie pour deux choses : il a tout créé, et il nous a sauvés : Dieu Créateur, Dieu Sauveur.

« Gloire à Dieu ! » veut donc dire « je reconnais son excellence ! »

2) Comment on l'acquiert ?

Quand on fait une bonne action mais secrètement, on n'acquiert qu'une gloire relative à nos yeux, alors que si tout le monde le sait, on acquiert une gloire proportionnelle à ceux qui la connaissent et à la prouesse de l'exploit.

La vraie gloire découle d'un bien, pas d'un mal. Sinon on dit « tristement célèbre pour avoir... ». La reconnaissance d'une perfection montre qu'on a un esprit bien fait, qu'on peut reconnaître le bien.

Un homme de bien peut rendre gloire à Dieu car il connaît ce qui est bien, un homme mauvais aura plus de mal à glorifier Dieu, car son esprit sera dans la brume des ténèbres, déformé.

Qu'est-ce que l'honneur ?

L'honneur (bien honnête) : C'est le mérite, la récompense liée à une action honnête.

Pour rappel, il y a trois sortes de biens : le bien **utile** (c'est bien car ça me sert à faire quelque chose), le bien **délectable** (ça m'apporte un plaisir), le bien **honnête** (l'action a une bonne finalité et est bien réalisée).

La gloire s'obtient en faisant une action bonne, et plus l'action est difficile à faire, plus la gloire va être grande : *à combattre sans péril, on triomphe sans gloire* dit le Cid.

Le Christ est mort en Croix, c'est un rude combat qu'il dut mener en tant qu'homme (pas en tant que Dieu évidemment). C'est pourquoi il a été glorifié par son Père pour sa sainte Passion et sa Mort en Croix.

Les martyrs sont « couronnés du martyr » le jour de leur mort, car ils mènent un combat avec la grâce, et obtiennent ainsi la gloire des autels, ils sont célébrés et honorés pour leur fidélité dans ce combat. Idem pour tous les saints connus.

3) La conséquence : le culte :

On avait étudié précédemment ce que c'était que le culte : entourer de soins (cultiver une amitié, la poésie, un champ).

Vis-à-vis de ceux qui comptent pour nous, on cultive la mémoire d'événements ou de personnages à qui l'ont doit quelque chose : il y a un culte national autour d'événements fondateurs, autour de héros, et il y a un culte pour Dieu.

Ce culte réservé à Dieu s'appelle un culte de latrie.

La latrie c'est l'honneur dû à Dieu en tant qu'Il a sur nous une domination (car Il nous a créés).

Il va falloir faire des actions pour montrer à Dieu qu'on reconnaît ses perfections et ses bienfaits.

Nous avons que l'homme reconnaît les perfections en Dieu, et que cette connaissance le pousse à rendre gloire à Dieu. Voyons comment il peut faire.

II) L'adoration : acte extérieur

A) Corps et âme

L'homme est composé d'un corps et d'une âme. Il est une unique personne, mais avec ces deux dimensions qui constituent son être :

- une partie matérielle, soumise au changement et aux autres corps (limité dans l'espace, pouvant se blesser s'il entre en contact avec un couteau aiguisé, grandir s'il mange convenablement dans l'enfance...)
- une partie spirituelle, indestructible, pouvant connaître et vouloir, se souvenir, pousser le corps à agir...

Les deux éléments de notre personne sont très liés. Une maladie physique a des conséquences sur notre esprit, et une maladie de notre esprit a des conséquences sur notre corps. Une force de l'esprit permet une force physique (on le voit chez les sportifs, les combattants, les mourants...): on dit bien d'eux « un tel a de la volonté ! ».

L'esprit est supérieur au corps en ce sens qu'il est immortel et incorruptible. Il permet plus de choses que le corps, il actionne et vivifie le corps.

B) Importance des signes corporels/sensibles : le rite

Nous connaissons Dieu et nous l'aimons par notre esprit. Or notre amour serait imparfait si l'on ne faisait pas participer notre corps. Il manquerait quelque chose. C'est pour cela que notre corps prie aussi, se sanctifie aussi.

Si le corps peut entraîner au péché, il faut se rappeler qu'il est d'abord source de salut (l'eau du baptême y a coulé, les bonnes actions humaines passent par le corps ; paroles intérieures ou extérieures avec des mots du langage articulé, gestes...).

Pour connaître quelque chose et pour envoyer un message à quelqu'un, on passe par le corps : des mots ou des gestes.

- Pour recevoir un message : nos oreilles entendent, nos yeux voient, notre toucher perçoit...
- Pour transmettre un message : notre bouche s'adresse à l'ouïe de l'autre, nos gestes à ses yeux.

Quand l'homme parle à Dieu, veut lui dire quelque chose, il passe aussi par son corps. C'est l'adoration. Il y a tout d'abord un message intérieur, mais il passe ensuite par le corps. Se mettre à genoux, chanter, parler (intérieurement ou extérieurement).

Les rites de la messe aussi sont faits pour les hommes. Ils nous disent quelque chose de Dieu. Comme nous avons besoin de choses sensibles pour connaître, alors l'Église nous fait dire des paroles, faire des gestes, pour que nous sachions qui est Dieu et ce que nous devons lui dire.

Le rite est très important dans l'Ancien Testament, Dieu codifie le culte pour dire aux hommes qui il est. Dans le Nouveau Testament, Dieu incarné donne le rit précis de certaines actions qui lui sont chères comme l'Eucharistie et le baptême.

C) Autres domaines d'application : les sacrements et le « pas avant le mariage »

Le corps est la vitrine de l'âme. Il permet de dire ce qui se passe à l'intérieur de notre personne. Il permet d'entrer en contact avec les autres intériorités, deux personnes humaines communiquent par leur corps : elles font passer leur connaissance et leurs messages par le corps.

Dans les sacrements, il y a aussi cette double dimension : corporelle et spirituelle : la grâce invisible est donnée par un geste ou une parole.

Il en est de même du fameux « pas avant le mariage » : le fait qu'homme et femme ne peuvent se donner physiquement l'un à l'autre qu'après avoir contractés mariage a pour raison fondamentale que le mariage est un engagement, un acte de l'intelligence et de la volonté où les fiancés veulent fonder un foyer et transmettre la vie. Le moyen d'exprimer l'union objective et intérieure de leur volonté sera l'union complète de leur corps. Sans cet engagement intérieur pris (=le mariage), sans l'union totale des esprits dans l'amour, alors leur corps ne pourra pas donner de signe allant jusqu'à l'union conjugale.

D) Adorer : le corps rend un culte par des actions spéciales à Dieu

On connaît la grandeur de Dieu, on connaît une de ses perfections ou on perçoit l'ensemble de sa perfection, cela entraîne notre esprit à chercher à lui témoigner qu'on l'en remercie, qu'on l'accepte, qu'on se soumet/confie à cette excellence.

Notre corps va donc poser des actions qui correspondent à notre état d'esprit intérieur.

Les signes de révérences, la prostration, la génuflexion, joindre les mains, les éléments matériels du culte (ornements, vases sacrés, encens...), les lieux (églises, oratoires), ces signes de révérences sont des moyens humains d'adorer Dieu.

Si on les supprime, alors on s'empêche de pouvoir adorer convenablement, on s'ampute d'une partie de soi-même et on perd en qualité intérieure.

On aura compris que **Dieu est Esprit**, donc que les rites sont importants pas pour Dieu mais pour les hommes. **Les rites sont faits pour les hommes**. Ils leurs permettent de s'exprimer, de se tenir humainement devant Lui. Anéantir tous les rites dans une société, c'est priver les hommes de pouvoir communiquer entre eux, avec Dieu, et de mieux se connaître.

III) Les « vrais adorateurs » : en esprit et en vérité : *la fin de la religion ?*

Nos pères ont adoré sur cette montagne ; et vous dites, vous, que le lieu où il faut adorer est à Jérusalem. Femme, lui dit Jésus, crois-moi, l'heure vient où ce ne sera ni sur cette montagne ni à Jérusalem que vous adorerez le Père. Vous adorez ce que vous ne connaissez pas ; nous, nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs. Mais l'heure vient, et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité ; car ce sont là les adorateurs que le Père demande. Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité.

Jn 4, 20-24

On a vu que le corps était très important dans nos actions humaines, dans notre relation à Dieu, mais alors, pourquoi donc le Christ répond-il à la Samaritaine : *les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité ?*

Au XX^{ème} siècle est apparu un courant théologique qui a pris de plus en plus d'importance. Il oppose foi et religion.

Foi aurait une connotation spirituelle, intérieure, « propre », alors que religion aurait une connotation païenne, sacrée, avec des sacrifices sanglants, des règles, des dogmes...

Ce que résume en ces termes l'anthropologue Julien Ries : « la foi est la relation du croyant au Dieu vivant, alors que la religion serait marquée par l'empreinte du sacré² ».

St Thomas justifie sa position en insistant sur la cohérence qu'il doit y avoir entre le corps et l'esprit, les deux doivent dire à même chose, avec harmonie. Et il insiste aussi sur l'importance du corps en précisant : *Nous ne pouvons sans doute atteindre Dieu par les sens, mais les signes sensibles provoquent notre esprit à se porter vers Lui* (ST II^a II^{ae} q84 article 2, ad 3^{um}).

L'adoration sera vraie si elle correspond à une réalité intérieure. Les actes extérieurs sont importants pour nous les hommes, ils guident nos idées intérieures, autant qu'ils en sont le reflet. Il y a un aller-retour, un concert harmonieux, entre notre intériorité et notre extérieur.

Aussi, l'argument : « Le Bon Dieu est plus intelligent que ça » quand on parle d'une pratique religieuse qu'on n'a pas pu faire, ou quand on oublie un jour de prière dans une neuvaine, cet argument est à la fois vrai mais à la fois nul car oui, le Bon Dieu n'est pas lié aux instruments, mais ces instruments sont faits pour nous aider à désirer la grâce, à bien la recevoir.

Oui, on peut être sauvé sans aller à l'adoration du 1^{er} vendredi du mois, sans faire le pèlé de Chartres ou de Cotignac, sans aller aux Vêpres, sans réciter 5 dizaines de chapelet par jour, sans faire ceci ou cela, mais à la longue posons-nous la question : Quels sont les actes de religion que je pose ? Sachant qu'ils sont le reflet d'un état de mon âme, c'est un bon indicateur...

Conclusion :

On en revient donc à l'importance de notre vie intérieure. On en revient à l'importance de la dévotion : la volonté à se livrer promptement dans le service de Dieu.

² Julien Ries, *L'homo religiosus et son expérience du sacré*, Paris, Cerf, 2009, p426.

Vouloir se livrer à Dieu, vouloir commencer son Ciel sur terre, recevoir la sainteté pour mourir saintement.

Pour adorer, il faut donc connaître les perfections de Dieu (par d'autres, comme le caté, ou par soi, donc être attentif à ce que Dieu nous dit à l'intime de l'âme). Il faut ensuite pour adorer aimer ces perfections, et pour cela vivre honnêtement, pour que notre capacité à aimer le bien soit au maximum et correctement entretenue, et enfin, notre corps doit être associé par notre gestuelle, par le silence ou le chant...

Nous verrons la prochaine fois l'acte suprême de l'adoration, le sacrifice.

Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire (Jn 1,14).

Gloire de venir à nous, et nous entrons en communion avec le Verbe dans la communion eucharistique, où notre corps reçoit le sien pour qu'il nous sanctifie : c'est le pain descendu du Ciel qui confère la Vie éternelle.

abbé Hubert Lion, fssp.



ORDO LITURGIQUE

DECEMBRE 2023

Dimanche 3 décembre

1er dimanche de l'Avent, 1ère classe, Violet

Lundi 4 décembre : Saint Pierre Chrysologue, évêque, confesseur et docteur, 3ème classe, Blanc

Mardi 5 décembre : de la férie, 3ème classe, Violet

Mercredi 6 décembre : Saint Nicolas, évêque et confesseur, 3ème classe, Blanc

Jeudi 7 décembre : Saint Ambroise, évêque, confesseur et docteur, 3ème classe, Blanc

Vendredi 8 décembre

Immaculée Conception, 1ère classe, Blanc

Samedi 9 décembre : de la férie, 3ème classe, Violet

Dimanche 10 décembre

2e dimanche de l'Avent, 1ère classe, Violet

Lundi 11 décembre : Saint Damase 1er, pape et confesseur, 3ème classe, Blanc

Mardi 12 décembre : de la férie, 3ème classe, Violet

Mercredi 13 décembre : Sainte Lucie, vierge et martyre, 3ème classe, Rouge

Jeudi 14 décembre : de la férie, 3ème classe, Violet

Vendredi 15 décembre : de la férie, 3ème classe, Violet

Samedi 16 décembre : Saint Eusèbe, évêque et martyr, 3ème classe, Rouge

Dimanche 17 décembre

3e dimanche de l'Avent, 1ère classe, Rose

Lundi 18 décembre : de la férie, 3ème classe, Violet

Mardi 19 décembre : de la férie, 3ème classe, Violet

Mercredi 20 décembre : Mercredi des Quatre-Temps de l'Avent, 2ème classe, Violet

Jeudi 21 décembre : Saint Thomas, apôtre, 2ème classe, Rouge

Vendredi 22 décembre : Vendredi des Quatre-Temps de l'Avent, 2ème classe, Violet

Samedi 23 décembre : Samedi des Quatre-Temps de l'Avent, 2ème classe, Violet

Dimanche 24 décembre

Vigile de la Nativité, 1ère classe, Violet

Lundi 25 décembre

Nativité de Notre Seigneur-Jésus Christ, 1ère classe, Blanc

Mardi 26 décembre : Saint Étienne, protomartyr, 2ème classe, Rouge

Mercredi 27 décembre : Saint Jean, apôtre et évangéliste, 2ème classe, Blanc

Jeudi 28 décembre : Les Saints Innocents Martyrs, 2ème classe, Rouge

Vendredi 29 décembre : dans l'octave de Noël, 2ème classe, Blanc

Samedi 30 décembre : dans l'octave de Noël, 2ème classe, Blanc

Dimanche 31 décembre

Dimanche dans l'octave de la Nativité, 2ème classe, Blanc

Lundi 1^{er} janvier : Octave de la Nativité, 1ère classe, Blanc

Mardi 2 janvier : Fête du Saint Nom de Jésus, 2ème classe, Blanc

Mercredi 3 janvier : Sainte Geneviève, vierge, 3ème classe, Blanc

Jeudi 4 janvier : de la Férie, 4ème classe, Blanc

Vendredi 5 janvier : de la Férie, 4ème classe, Blanc

Samedi 6 janvier : Épiphanie de Notre Seigneur Jésus Christ, 1ère classe, Blanc

Dimanche 7 janvier

Fête de la Sainte Famille - Solennité obligatoire de l'Épiphanie, 1ère classe, Blanc

PAUL III FARNESE, PAPE MECENE

Pendant des siècles, au Moyen Âge et surtout dans la période qui s'étend de la Renaissance au XVIIIème siècle, les papes furent de grands mécènes, au point de déterminer l'évolution de l'histoire de l'art occidental. Il est difficile de concevoir cet élément de l'histoire de la papauté aujourd'hui, tant les grandes figures pontificales du XIXème et du XXème siècle ne sont pas d'abord connues pour avoir protégé et orienté les arts. Et pourtant, dans les siècles qui ont précédé, des papes comme Jules II, Paul III (qui est la figure qui va nous intéresser dans cet article) ou



Urbain VIII, sont d'immenses mécènes, qui ont respectivement soutenus ces figures de premier plan que sont Michel-Ange, Titien ou Le Bernin.

Alessandro Farnèse est né en 1468 à Canino près de Viterbe. Il devint le 220ème pape de l'Église le 13 octobre 1534 sous le nom de Paul III et régna jusqu'à sa mort, le 10 novembre 1549. Il est à la fois une figure de la Renaissance (avant de devenir prêtre, Alexandre Farnèse avait eu avec Silvia Ruffini quatre enfants) et celui qui entame la réforme de l'Église, en convoquant le dix-neuvième concile œcuménique, le concile de Trente, le 22 mai 1542. Il approuva également la règle de la Compagnie de Jésus.

Il réorganisa l'inquisition, mettant en place l'inquisition romaine et autorisant la création de l'inquisition portugaise. C'est lui également qui condamna

officiellement l'esclavage des indiens « ou de tout autre peuple qui viendrait à être découvert » en 1537.

Il est le fils de Pier Luigi Farnèse et de Giovanelle Gaetani, de la famille du pape Boniface VIII. Il reçut la meilleure éducation que son époque pouvait offrir, d'abord à Rome, puis à Florence au palais de Laurent le magnifique (Médicis) où naquit son amitié avec le futur pape Léon X, de sept ans son cadet. Ses contemporains louent son érudition dans toutes les disciplines, particulièrement sa maîtrise des lettres classiques latines. Avec de tels avantages de naissance et de talent, son avancement dans la carrière ecclésiastique fut rapide.

Le 20 septembre 1493, à peine âgé de 25 ans, il fut élevé au rang de cardinal par le pape Alexandre VI. Il accumula de nombreux bénéfices, mais dépensait son immense revenu avec une générosité qui lui valait la louange des artistes et l'affection du peuple romain. Ses capacités naturelles et son habileté diplomatique, acquise de longue expérience, lui valurent un grand prestige au sein du Sacré Collège, d'autant plus que le palais de sa famille, le palais Farnèse, était devenu un endroit extrêmement prestigieux à Rome.

Le peuple romain se réjouit de l'élection à la tiare du premier citoyen de leur ville depuis Martin V. Paul III fut couronné le 3 novembre 1534 et ne perdit pas de temps pour s'atteler aux réformes. L'élévation au cardinalat de ses petits-fils, Alessandro Farnese, âgé de quatorze ans, et Guido Ascanio Sforza, âgé de seize, déplurent grandement à l'empereur Charles Quint, mais cela fut pardonné, quand peu après, il introduisit au Sacré Collège des hommes de la trempe de Reginald Pole, Sadoletto et Caraffa.

Paul III, qui gouverna l'église avec force et énergie, fut également comme nous l'avons dit un immense mécène. Attardons-nous sur le portrait du pape vieux, âgé de plus de 75 ans, par Titien. Il est représenté tête nue en signe d'humilité, dans le chatoiement du velours et du lin, où la couleur éclate dans la lumière. Sa main droite porte l'anneau pontifical et est posée sur une bourse,

rappelant le devoir de charité mais aussi son pouvoir pour l'attribution des bénéfices ecclésiastiques.

Cette œuvre sublime du grand peintre vénitien, fait partie, avec les deux dernières fresques de Michel-Ange, commandées pour la chapelle du pape Paul III au Vatican, des œuvres majeures liées au mécénat de ce souverain pontife qui fut aussi un grand prince.

abbé Jean-Cyrille Sow, fssp.



CAUSERIE SUR L'ÉDUCATION ET LA PEDAGOGIE

2/3

Deuxième partie

Reprenons quelques points entrevus dans la première partie de ces causeries.

Nous avons vu que la responsabilité des parents dans l'éducation de leurs enfants est de les mettre en mesure de se sauver. Le moyen général est de vivre de la vie même de Dieu, de vivre dans l'intimité constante avec notre Créateur et notre Rédempteur. Vivre de la vie de Dieu, c'est pratiquer les vertus théologales : Foi, Espérance et Charité. Ramener la multiplicité provisoire et temporelle des activités humaines à l'unité, **en donnant progressivement le pas à l'exercice des théologales**, est la définition même de la pédagogie chrétienne. Dans le concret de la vie, cela se fait par la pratique de ces mêmes vertus, mais aussi par l'exercice de ces autres vertus que l'on appelle cardinales et morales. S'il est nécessaire de les soigner toutes, peut-être est-il possible de mettre un peu d'ordre préférentiel dans l'urgence des vertus à développer.

Le plus grand des maux modernes auxquels sont affrontés les jeunes gens n'est-il pas de se refuser au sérieux de la vie ? Il est alors urgent de leur donner

l'habitus de **faire sérieusement les choses sérieuses**, ce qui n'est pas s'enfermer sur soi ni bouder la société. Cet habitus n'est pas réservé non plus aux adultes ou aux religieux ! mais il faut pour cela en être convaincu tout d'abord. Cet état d'esprit relève de la Foi qui est capable de convaincre efficacement que la vie présente n'a pas sa justification en elle-même, mais qu'elle prend sa valeur en référence à l'éternité. Dans le domaine pratique, on s'adressera aux vertus de tempérance et de force.

Celles-ci s'exerceront, pour des jeunes gens dont l'étude est le devoir premier, à travers la vertu annexe de la tempérance, appelée la « studiosité », c'est-à-dire l'amour ordonné de l'étude, opposé à la curiosité ou au papillonnage, à savoir, l'esprit amateur. Mais est-ce à dire que les enfants n'auront plus aucune échappatoire à la vie sérieuse ? Exigera-t-on d'eux qu'ils se comportent comme des vieillards ou des adolescents sans joie ? Certes non ! L'Eglise n'a jamais interdit les distractions et elle recommande même la détente, le divertissement, dans la mesure donnée par la " vertu d'eutrapélie ". « *Eutrapélie. c'est la vertu " conjonctive ". Entre deux exercices de grandes vertus, de vertus nobles, elle fait le joint, elle avertit en souriant qu'on peut souffler, elle donne le sens et la mesure de la récréation légitime.* »* Une vertu pour le repos ? Bien sûr, puisque « *nous ne pouvons pas plus nous divertir que travailler hors de Dieu.* »* « *Aucune activité humaine, fût-elle d'ordre temporel, ne peut être soustraite à l'empire de Dieu.* »* (Article. Les vertus nécessaires à la jeunesse actuelle).

Ainsi, vouloir donner à nos enfants le meilleur par le moyen d'une pédagogie chrétienne, c'est leur faire comprendre que la vie est **une** et qu'elle ne peut se dérouler que sous le regard de Dieu. « *Comprendre une bonne fois et pour toujours que la vraie jeunesse c'est de servir le Christ !* »* (Id.)

Pour les éducateurs, il est important de favoriser un milieu de vie qui permette à l'enfant de retrouver dans ses différentes activités l'esprit de foi. Plonger trop tôt un enfant dans le désordre de la vie sociale moderne ne lui permet pas de faire germer la bonne graine sans cesse attaquée par des prédateurs. Oui, il faudra que l'adolescent et les jeunes gens soient confrontés au monde dans lequel ils devront exercer le témoignage de leur Foi, et une profession qui les

fasse vivre, mais l'ouverture doit se faire progressivement, une fois bien formées l'intelligence au vrai et la volonté à la recherche du bien.

Servir le Christ ! Alors que notre monde nous sollicite vers l'indépendance, le caprice, une vie facile. Quel moyen d'échapper de façon habituelle à cette tyrannie ? Je proposerais un moyen : se donner une règle de vie. Non seulement dans les principes, mais dans la vie quotidienne. En temps de classe, savoir réserver le temps du travail à la maison, le temps compté de la détente et le temps nécessaire du sommeil. Pendant les vacances, se fixer une heure pour le lever, raisonnablement, prévoir sa journée du lendemain pour ne pas traîner et arriver désabusé, le soir, pour " n'avoir rien fait ! " Garder le temps, enfin, de la prière en famille pour tout recentrer sur l'essentiel. Pendant les vacances les temps de loisir peuvent être élargis et organisés dans des mouvements qui forment la personnalité de l'enfant, qui donnent le sens de la vie communautaire ou d'équipe, mais ce peut être aussi une visite à plus nécessaire que soi. Enfin, il n'est pas nécessaire, loin de là, que tous les espaces de temps soient remplis. Développer les liens de la famille en restant paisiblement chez soi, en lisant, cousant, s'activant aux travaux ménagers pour les filles, ou au bricolage, etc. est hautement profitable aussi.

L'Eglise développe aussi une pédagogie du bonheur, une pédagogie de la joie, qui rend les enfants heureux. Pour les éducateurs cela ne signifie pas tout accorder aux enfants sous prétexte de combler leurs désirs. Les enfants ont besoin de sentir des limites pour se construire. L'échec lui-même est éducatif : *« Le bonheur chrétien n'exclut pas l'épreuve, n'exclut pas l'échec, n'exclut pas la déception, n'exclut pas la souffrance ; il inclut tout cela, parce qu'il consiste tout entier à ce que Dieu soit content de nous, et à ce que notre passage ici-bas contribue en quelque chose à l'avancement de son règne. »** (Prédication de mariage, 1963). Le chrétien ne peut éviter la Croix qui est, depuis le Golgotha, l'unique moyen du Salut. Et pourtant un enfant ne se développe bien que dans la joie. Celle que lui procure l'attention de ses éducateurs et que permet l'attention perceptible de ses parents : *« On ne peut pas élever un enfant qui n'est pas heureux. Un enfant malheureux ferme son cœur, et alors vous pouvez toujours essayer d'y entrer. Ce ne sont ni les coups*

ni les caresses qui l'ouvriront... Un enfant n'est pas heureux si on le gêne, si on cède à ses caprices, si on lui donne raison quand il a tort. Un enfant est heureux quand il est absolument sûr qu'on l'aime, tout simplement ; mais qu'on l'aime pour lui-même, pour sa valeur infinie devant Dieu, sans défaillance, sans faiblesse, sans caprice (car il y a aussi les caprices des éducateurs), mais avec égalité, constance d'action, patience, fermeté inlassable. C'est cela aimer.»
*(Lettre à de jeunes parents).

Il faut remarquer aussi que la joie est une émotion qui exprime un sentiment de plénitude, de désir satisfait. Elle n'a rien à voir avec l'excitation perpétuelle d'une jeunesse qui cherche à combler un vide. La joie se trouve dans la satisfaction du devoir rempli, de l'obstacle vaincu, de l'effort récompensé. La joie se trouve dans l'amitié qui pousse les amis à devenir des âmes de lumière dont le souci est d'être des apôtres, en classe, à l'école, en famille et dans les mouvements de jeunesse. La joie va de pair avec l'idéal des saints.

*« Il est certain que si la pente est fort naturelle vers le bien apparent des amusements, le bien réel du devoir est un « bonum arduum » ; la joie même qu'on éprouve à l'accomplir est une joie de conquête, dont sont seuls capables les cœurs forts, les « magnanimes » au sens de saint Thomas. »** (Article 1949)

A suivre.

Théophrasta



REGARDS SUR LA VIE A SAINT-JUST AUX XVII^E ET XVIII^E SIECLES

D'APRES LES REGISTRES PAROISSIAUX

PARTIE 2

Une population laborieuse et modeste

L'indication de la profession ou de la condition en général permet de connaître la position dans la société. Elle n'est pas toujours précise, mais elle a le mérite d'apparaître dans quatre cas sur cinq, du moins pour les hommes.

Le milieu socio-professionnel

Celui-ci est incontestablement populaire, voire pauvre. Les indices ne manquent pas. Au XVI^e siècle, il arrivait que les grades supérieurs de la milice urbaine chargée du maintien de l'ordre intérieur fussent attribués à des artisans, des bouchers, des marchands de bois. Mais au XVII^e siècle, le consulat se met à les réserver aux membres de la bourgeoisie d'office ou marchande et, en 1680, les pennonages³ de Bourgneuf – partie nord de la paroisse Saint-Paul le long de la Saône - et de Saint-Just sont supprimés, n'étant plus habités par aucun notable *en qui le consulat puisse prendre une entière confiance*⁴. En 1746, une réforme administrative survient, qui divise la ville en 28 quartiers : celui du Gourguillon, dont fait partie Saint-Just, est le plus pauvre de Lyon avec 18 livres 10 sols⁵ comme valeur moyenne de l'impôt, contre 326 livres 19 sols pour Louis-le-Grand, au sud de la place Bellecour, l'actuel quartier d'Ainay. En 1791, le pourcentage des citoyens passifs par rapport à la population totale est de 10% dans l'Ancienne Ville, dont fait partie Saint-Just, contre 5% à la Halle au blé au centre de la presque île⁶ : 93 citoyens passifs pour 926 citoyens actifs. Certes pour être citoyen actif, il faut payer une contribution au moins égale à la valeur

³ Les pennonages sont les divisions territoriales entre lesquelles s'organise la milice urbaine.

⁴ Olivier Zeller : *L'impossible équilibre*, p. 607

⁵ La livre du milieu du XVIII^e siècle équivaut sensiblement à 11,3 euros actuels et le sol, vingtième partie de la livre, à 0,6 livre.

⁶ Jean-Pierre Gutton : *La société et les pauvres. L'exemple de la généralité de Lyon (1564-1789)*, Paris, Les Belles lettres, 1971, 506 p., p. 59

de trois journées de travail, mais ce montant, apparemment modeste, n'est même pas atteint par une part notable de la population et, surtout, pour bénéficier de la totalité des droits électoraux, il faut que ce montant soit au moins de dix jours et être propriétaire, ce qui réserve la plénitude des droits à une infime minorité.

Les actes de mariage permettent d'ajouter aux indications d'ordre démographique énoncées précédemment des données précieuses sur le milieu socio-professionnel. Les actes de baptême sont plus explicites encore : la condition des pères y est indiquée dans plus de 90% des cas, et souvent de manière plus précise que celle des époux dans les actes de mariage. Mais, dans un cas comme dans l'autre, il ne faut pas accorder aux statistiques une valeur absolue, car le métier ou la condition ne sont pas forcément mentionnés, et très rarement pour les femmes. Dans les actes de baptême, le même nom peut apparaître plusieurs fois comme étant celui du père de plusieurs enfants. Cela n'exclut pas d'ailleurs des changements dans la situation d'un même personnage. Ainsi Pierre Moulin, époux de Claudine Rapoux, est-il qualifié de maître charcutier en 1735 et en 1741, de marchand de vin en 1742, de maître cabaretier en 1751, pour réapparaître comme maître charcutier en 1762 et en 1774.

Cela étant, les métiers de l'**artisanat** sont bien représentés : 319 occurrences, soit 17% du total des mariés, dans des secteurs aussi variés qu'essentiels : maçons, charpentiers, menuisiers, tonneliers, forgerons, maréchaux-ferrants, serruriers, selliers, cordonniers, chandeliers... L'artisanat, dans toute la diversité de ses spécialités, représente 30% des mentions dans les actes de baptême.

Il en est de même du commerce (173 occurrences dans les actes de mariage, 9,5% du total) : bouchers, charcutiers, boulangers, épiciers, aubergistes, marchands de vin... Dans les actes de baptême, les mêmes représentent 5,6% des mentions.

Les **affaneurs** – ainsi appelle-t-on à Lyon les portefaix et crocheteurs chargés de la manutention des marchandises aux ports fluviaux, à la douane, au poids de la ville - cités 59 fois dans les actes de mariage, représentent 3,2% des mentions dans les actes de baptême. On voit aussi des **voituriers**, dont certains sont qualifiés de «voituriers sur l'eau ou par eau». Il s'agit là de métiers

essentiels pour l'acheminement et la réception de marchandises nécessaires au bon fonctionnement de la ville.

Deux groupes se détachent nettement. D'abord, avec 260 occurrences (14% du total des mariés), le monde de la **fabrique**, c'est-à-dire du travail de la soie, dans ses différentes étapes. Le travail de la soie entraîne en effet toute une série de tâches annexes : filature, moulinage, essayage, mise en mains, teinture, dévidage, ourdissage, apprêt⁷. Mais l'activité essentielle est la fabrication des façonnés qui, lorsqu'ils utilisent les fils d'or et d'argent, deviennent des brocarts⁸. Si l'on adjoint au travail proprement dit de la soie d'autres spécialités, notamment la passementerie, la fabrication de bas de soie, la gaze, la futaine⁹, la chapellerie, les tailleurs d'habits, la mercerie, nous arrivons à un total de 442 occurrences (24%) pour les activités se rapportant au textile-habillement et même 531 (29%) en tenant compte des cordonniers déjà cités, auxquels on pourrait encore adjoindre les galochers. En référence aux actes de baptême, le travail de la soie, étoffes et bas, et la passementerie représentent 17,5% des mentions, de très loin devant le travail de la laine (2,1%).

Il n'est pas toujours facile, compte tenu de la diversité des désignations et des associations de mots (fabricant, maître, marchand, compagnon, ouvrier en draps de soie, ouvrier en étoffes de soie, en étoffes d'or, d'argent et de soie..., mais le terme de *canuts*, popularisé au XIX^e siècle est inconnu à l'époque qui nous intéresse), de faire la différence entre maîtres et compagnons ou entre marchands et ouvriers, même maîtres, travaillant pour le compte d'un autre. Le fait est que le travail s'effectue dans des ateliers à structure familiale. Françoise Bayard¹⁰ précise : « Dans la soierie, le nombre des maîtres est supérieur à celui des compagnons. Dans de petits ateliers comptant un ou deux métiers, travaillent un maître, sa famille, en particulier ses enfants qui tirent les lacs du métier « à la grande tire », un compagnon, un apprenti. Les maîtres sont peu fortunés : ils ne possèdent que leurs métiers. Astreints à la production, ils n'ont pas le temps d'assurer les ventes. Ils n'ont pas non plus les relations nécessaires à la recherche des débouchés. Il leur faut donc passer par l'intermédiaire du marchand-fabricant qui fournit la matière première et écoule le produit fini.

⁷ Françoise Bayard : *Des foires aux brocarts*, p. 482

⁸ *ibid.*, p. 484

⁹ trame de laine, chaîne de coton

¹⁰ F. Bayard : *Vivre à Lyon...*, p. 154

Cette organisation permet d'augmenter ses profits en faisant retomber les risques sur la main-d'œuvre. » En 1744, un nouveau règlement de la Grande Fabrique arrêté en Conseil d'État décrète que les ouvriers à façon ne pourront plus travailler que pour les marchands.

Viennent ensuite les **jardiniers** (210 parmi les mariés), **vignerons** (240) et autres laboureurs, grangers ou travailleurs de la terre, à leur compte ou au service de tel ou tel propriétaire et cumulant parfois une autre activité : 485 occurrences (26% du total). Dans les actes de baptême, le travail de la terre est encore plus représenté, les vignerons à 21,3%, les jardiniers à 10,4%.

Les **domestiques** ne représentent que de faibles nombres : 34 dans les actes de mariage (1,8%), 0,3% dans les actes de baptême. Plus nombreux certainement, avec une part significative d'entre eux au service des chanoines, plus jeunes, plus mobiles, ils sont souvent célibataires et, de ce fait, peuvent échapper à notre regard. C'est vrai aussi de tous ceux qui, dans la fabrique ou l'artisanat, sont simplement compagnons ou apprentis et qui changent de maître selon les opportunités ou les nécessités.

Ce sont ainsi plus de 83% des hommes cités dans les actes de mariage qui appartiennent à ces milieux pauvres, modestes ou moyens de la société.

Les autres catégories sont nettement moins représentées parmi les mariés : 7 négociants, encore que la distinction avec les marchands les plus aisés soit difficile à saisir, 33 bourgeois de Lyon, motivés par la recherche de privilèges fiscaux en matière de vente de vin et le souci de valorisation sociale et donc éloignés du travail, officiers ou anciens officiers de l'armée, titulaires d'offices d'administration, de justice ou de finances, avocats, notaires, médecins, chirurgiens... D'autres groupes apparaissent plus nettement dans les actes de baptême : des soldats, dont des Suisses, préposés à la garde de la porte de Saint-Just, plus encore des commis, contrôleurs et receveurs chargés de la perception des droits à cette même porte, quelques titulaires d'offices, tels qu'un trésorier de France et des procureurs, mais aussi des huissiers, des greffiers, des avocats, des notaires et praticiens, des représentants des professions médicales : chirurgiens, plus rarement médecins proprement dits. Les actes font même état d'un vétérinaire et d'un « traitant les maladies des bestiaux ».

De telles mentions sont beaucoup plus rares pour les **femmes** (27% seulement dans les actes de mariage, principalement au XVIII^e siècle). Mais il faut

comprendre que celles-ci sont nombreuses, tout en s'occupant de la maison, à aider leur mari à l'atelier, à la boutique ou à la terre ou à continuer son activité si elles sont veuves. Lorsque les professions sont indiquées, c'est surtout celle de domestique (96, soit 19%) et toutes celles se rattachant au textile, à l'habillement et à la mode : 232 au total (47%), dont 89 pour le travail de la soie (ouvrières en soie sans autre précision et dévideuses de soie). La modestie des conditions apparaît donc, et peut-être plus marquée que pour les hommes.

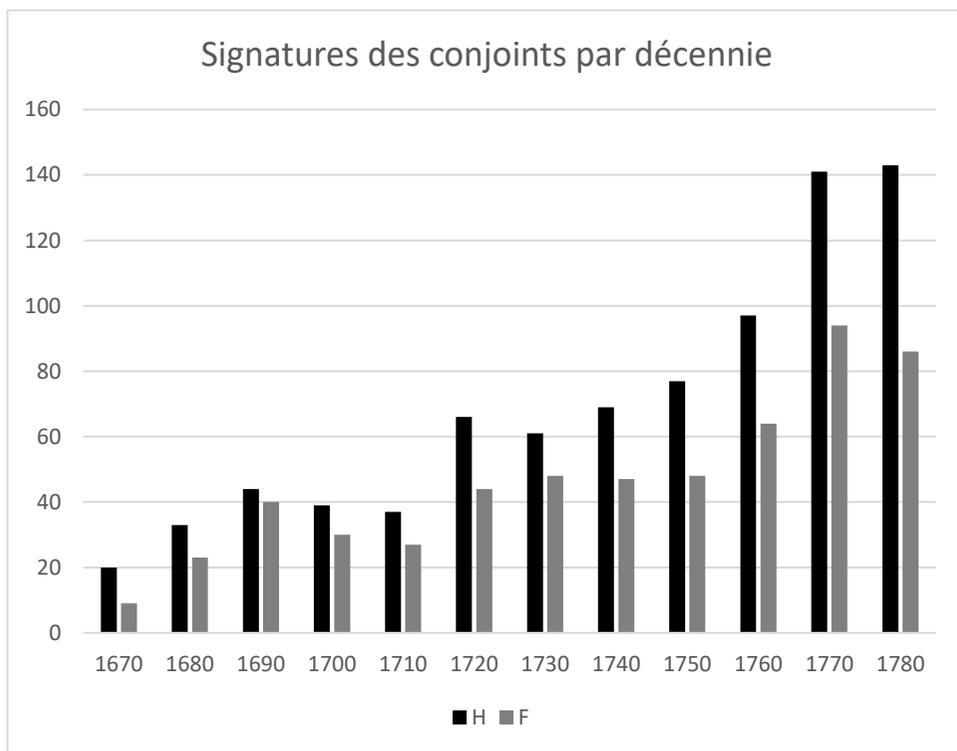
Si différentes composantes de la société se rencontrent à Saint-Just, la grande majorité de la population appartient incontestablement aux milieux pauvres, modestes ou moyens, l'homogénéité sociale n'empêchant pas cependant une certaine diversité professionnelle.

Le niveau d'instruction

Les exemples pris au début de cette étude montrent les difficultés qui surviennent quand il s'agit de dépouiller les actes. L'écriture, même si elle est plus lisible que celle du XVI^e siècle, est souvent maladroite ou négligée, avec des lettres mal formées qui prêtent à confusion (le n et le u par exemple). Les majuscules sont d'un usage aléatoire, les signes de ponctuation, les traits d'union et les accents généralement absents. Nous ne pouvons que remarquer également l'hésitation dans le respect, pour ne pas dire l'ignorance, des règles de l'orthographe et de la grammaire. Il s'agit là de défauts de forme qu'il serait trop facile d'imputer aux ecclésiastiques qui prennent la peine de rédiger les actes et qu'il faut distinguer de ceux qui se contentent de les signer. Ils ne connaissent pas forcément la manière exacte de transcrire les noms de lieux et surtout se trouvent démunis lorsqu'il s'agit d'indiquer les patronymes, dont la forme peut varier pour un même individu ou pour les membres d'une même famille au gré des actes et souvent à l'intérieur d'un même acte. Les noms sont souvent déformés parce qu'ils sont mal ou pas du tout épelés, mal recopiés à partir des documents nécessaires au mariage, mal prononcés par ceux qui les portent, mal interprétés par ceux qui les entendent, mal ou pas relus par faiblesse de la lumière dans la sacristie, par manque de temps pour le rédacteur ou par impossibilité ou difficulté pour les personnes concernées : cela ne fait

qu'aggraver la situation. Aussi faut-il se contenter trop souvent de transcriptions approximatives ou phonétiques.

L'examen des **signatures** est cependant utile, même modestement, pour renseigner sur le niveau d'instruction de la population.



Les époux sont en effet appelés à signer l'acte de mariage, de même que le père est appelé à signer l'acte de baptême de son enfant. Ils ne le font pas toujours. S'ils le font, c'est parfois avec hésitation ou maladresse : les distorsions entre le nom tel qu'il apparaît dans l'acte lui-même et la forme qu'il prend dans la signature sont nombreuses. Plus rarement, l'écriture de la signature est bien formée, voire élégante. Cela étant, deux constatations s'imposent : les hommes sont plus nombreux à signer que les femmes et l'écart persiste tout au long de la période, mais la situation s'améliore sensiblement d'une décennie à l'autre, et surtout à la fin du XVIII^e siècle. Il faut donc constater, même si la présence d'une signature n'est pas nécessairement révélatrice d'une instruction poussée, qu'elle

entre davantage dans les habitudes et qu'elle révèle les progrès, même s'ils sont modestes, de l'instruction utile à l'exercice du métier et à l'insertion dans la société.

La nécessité de l'**instruction** est apparue assez tôt comme une évidence. Avant même la déclaration royale de 1724 qui ordonnait la création d'écoles dans chaque paroisse, Lyon a connu une forte impulsion de la part de Charles Démia¹¹. Une école de filles et une école de garçons sont signalées à Saint-Just dans les années 1760¹² et l'effectif enseignant semble avoir doublé en 1770 avec deux maîtres et deux maîtresses¹³. Les maîtres sont formés au séminaire Saint-Charles, les maîtresses à la communauté des sœurs de Saint-Charles¹⁴. Ces écoles sont de petites unités où l'on apprend à lire, écrire et compter. Mais pour que les intentions soient suivies durablement d'effet, il faut savoir compter sur la générosité des bienfaiteurs.

Le premier novembre mil sept cent quatre-vingt-sept, jour et fête de Tous les Saints, a commencé l'institution de l'école fondée en faveur des pauvres filles de la paroisse de St Just de Lyon par Madame la veuve Beaudouin. Monsieur Contamine, notaire royal sur cette paroisse, pour seconder une œuvre si utile aux habitants de cette paroisse et si pieuse en même temps, a donné une maison sise sur cette paroisse dans l'enfoncement qui se trouve vis-à-vis le puits de l'auberge qui a pour enseigne *Le boeuf couronné*. Cette maison, destinée pour l'instruction des pauvres filles de cette paroisse, a été réparée par MM du bureau de Saint-Charles. Monsieur Gay, supérieur du séminaire du même nom, y a placé, pour régir cette maison et gouverner cette école, la sœur Flachet en chef et, pour agir de concert avec elle, la sœur Chavard. Ces deux sœurs, le jour de Toussaint de cette présente année, amenèrent pour la première fois à la messe les enfants dans l'église collégiale et paroissiale de St Just de Lyon selon l'ordre et l'usage établi dans toutes les écoles de cette ville, soit des garçons, soit des filles, qui dépendent de ce bureau. Ce que j'ai cru devoir insérer dans le registre de cette paroisse pour conserver à la postérité la mémoire et le souvenir

¹¹ J.P. Gutton : *La société et les pauvres*, p. 471

¹² Maurice Garden : *Ecoles et maîtres. Lyon au XVIII^e siècle*, in *Maurice Garden. Un historien dans la ville*, René Favier et Laurence Fontaine (éd.), Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008, p. 155-157, OpenEdition Books

¹³ M. Garden : *Lyon et les Lyonnais*, p. 446

¹⁴ J.P. Gutton : *La société et les pauvres*, p. 473

de ces deux personnes si respectables et si pieuses et qui ont rendu un si grand et si important service à cette paroisse.

Tous les intervenants mentionnés dans les actes ne sont pas en mesure de signer. Les hommes le font davantage que les femmes. Mais la situation s'améliore sensiblement au cours, et surtout à la fin du XVIII^e siècle, et cette situation plus favorable est à mettre en relation avec les progrès de l'instruction.

A suivre.



ANNONCES REGULIERES

Servants de messe

Pour les garçons qui ont fait leur 1^{ère} communion.

- ❖ Répétition de 9h30 à 10h45, à la collégiale Saint-Just, les samedis **02 décembre** et **03 février**.

Des répétitions supplémentaires seront programmées pour les cérémonies spéciales.

A noter : samedi 15 juin, journée récréative des servants de messe à la Maison Padre-Pio.

Grands clercs

Pour les servants de messe lycéens, désireux d'approfondir leur formation et volontaires pour encadrer les plus jeunes.

- ❖ Quoi ? messe, topo, détente, dîner.
- ❖ Où ? à la Maison Padre Pio de 18h30 à 22h00.
- ❖ Quand ? les vendredis **1^{er} décembre** et **02 février**.

Catéchisme pour enfants

De la Moyenne Section au CM2, le mercredi de 9h30 à 10h30 (sauf vacances scolaires ou exceptions), à la Maison Padre-Pio.

Catéchisme pour collégiens

Le vendredi de 18h15 à 19h15 (sauf vacances scolaires ou exceptions), à la Maison Padre-Pio.

Catéchisme pour lycéens

Un mercredi sur deux (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 18h30 à 19h30, à la collégiale Saint-Just.

Cours de doctrine pour étudiants

Cercle Saint-Alexandre : tous les troisièmes lundis du mois (sauf vacances scolaires ou exceptions), à 20h00 au 45 rue Vaubecour - 69002 Lyon + un déjeuner par mois le dimanche.

Abbé Lion (07 81 91 89 93)

Cours de doctrine pour adultes

Le premier jeudi du mois (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 20h30 à 21h30, à la Maison Padre Pio. Cours les jeudis 7 **décembre**, 11 janvier, 1^{er} février, 7 mars, 4 avril, 2 mai et 6 juin.

Abbé Giard (06 68 11 42 04)

Conférence sur l'art sacré

Le troisième jeudi du mois (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 20h30 à 21h30, à la Maison Padre-Pio.

Thème de l'année : la sculpture chrétienne du XV^{ème} au XVIII^{ème}.

Conférence les jeudis 21 **décembre**, 18 janvier, 15 février, 21 mars, 11 avril, 16 mai et 13 juin.

Abbé Sow (06 01 36 14 01)

Premier vendredi du mois

Les premiers vendredis du mois en période scolaire :

- matinée spirituelle à la Maison Padre-Pio (messe à 08h30, conférence à 09h45, heure sainte et confessions à 10h30, fin à 11h30).
Prochaines occurrences : **1^{er} décembre**, 2 février, 5 avril, 3 mai et 7 juin.
- messe chantée à Saint-Just à 18h45, suivie de l'adoration eucharistique jusqu'à 22h00. Confessions de 20h00 à 22h00.

Maraudes du cercle Saint-Alexandre

Ouvertes à tous (adultes), les maraudes ont pour but d'aller à la rencontre des personnes isolées présentes dans les rues de notre ville afin de passer un peu de temps avec elles, leur apportant avant tout un réconfort moral accompagné d'un café et d'une petite touche spirituelle (médaille miraculeuse...). Cette démarche permettra aussi de développer notre charité effective découlant de notre amour de Dieu qui doit se répandre sur notre prochain.

Quand ? le jeudi (en période scolaire) de 20h à 21h30

Où ? rdv au 2 rue Franklin (2nd)

Contact : abbé Danielsson

Rosaire pour la Vie

Le **samedi 16 décembre** à 10h30 à la chapelle de la Sainte-Vierge de la Basilique Notre-Dame de Fourvière.

Dates suivantes : 20 janvier, 17 février, 16 mars, 20 avril, 18 mai et 15 juin.



ANNONCES PAROISSIALES

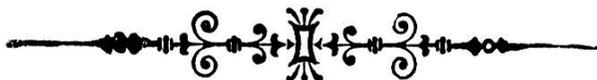
Récollections de l'Avent

A la maison Padre Pio.

- ❖ Le 9 décembre pour les messieurs, prêchée par M. l'abbé de Bodard, fssp.
- ❖ Le 16 décembre pour les dames, prêchée par M. l'abbé de Castelbajac, fssp.

Programme :

- 09h00 : café
- 09h15 : conférence
- 10h15 : méditation - confessions
- 10h30 : messe
- 11h15 : conférence
- 12h30 : déjeuner en silence
- 13h00 : lecture
- 13h45 : chapelet
- 14h15 : conférence
- 15h00 : adoration du Saint Sacrement - confessions
- 16h00 : prière de fin et bénédiction



HORAIRES POUR LES VACANCES SCOLAIRES

du 26 décembre au 6 janvier

- ❖ Messe en semaine à 11h00 à la collégiale, précédée d'une demi-heure de confessions.
- ❖ Pas de vêpres.



ANNONCES DIVERSES

Sous l'égide de Saint Philippe Néri, saint de la joie et de l'amitié un groupe se constitue afin de réunir des paroissiens de St Just et St Georges.

La première journée sera le lundi 29 janvier et commencera par la messe à 11h suivie d'un petit topo de monsieur l'abbé Giard. Nous nous retrouverons ensuite dans un petit restaurant et enfin nous proposerons une activité culturelle (expositions, visites variées, cinéma...)

Merci de vous inscrire à l'adresse c2sm@orange.fr ou 0609933062.

Nous constituerons un groupe WhatsApp pour envoyer les informations précises.

Christine de Pazzis - Chantal de Saint Marc.

HORAIRES DE NOËL



Samedi 23 décembre :

- ❖ Ménage de la collégiale le matin : nous espérons de nombreux volontaires.
- ❖ Messe à 11h00
- ❖ Confessions :
 - De 09h30 à 12h00
 - De 15h00 à 17h30

Dimanche 24 décembre – obligation :

- ❖ Messes du dimanche à 08h30 et 10h00.
- ❖ Confessions à partir de 22h00, jusque 23h45.
- ❖ Veillée de prière à 23h00.

Nous cherchons des volontaires pour disposer et allumer les lumignons avant la messe de minuit, et pour les ranger ensuite.

Lundi 25 décembre - obligation :

- ❖ 00h00 : Messe solennelle de la nuit.
- ❖ 08h30 : Messe de l'aurore.
- ❖ 10h00 : Messe solennelle du jour.
- ❖ 18h30 : Vêpres et Salut du Saint Sacrement

ATTENTION : PAS de messe à 19h30 les 24 & 25 décembre

AGENDA 2023-2024



- ❖ Vendredi 8 décembre : Messe solennelle et procession Fête de l'Immaculée Conception
- ❖ Samedi 9 décembre : Récollecion d'Avent pour messieurs
- ❖ Samedi 16 décembre : Récollecion d'Avent pour dames
- ❖ du 9 au 10 février : Pèlerinage nocturne pour la France à Fourvière
- ❖ Mercredi 14 février : Mercredi des Cendres
- ❖ Samedi 9 mars : Récollecion de Carême pour dames
- ❖ Samedi 16 mars : Récollecion de Carême pour messieurs
- ❖ du 24 au 31 mars : Semaine Sainte
- ❖ Dimanche 5 mai : Professions de Foi
- ❖ 18, 19 et 20 mai : Pèlerinage de Pentecôte
- ❖ Dimanche 2 juin : Premières Communions et Fête-Dieu
- ❖ 8, 9 et 10 juin : Pèlerinage des mères de famille à Cotignac
- ❖ Samedi 22 juin : Kermesse et dîner paroissiaux

Bulletin Périodique Communicantes

Edition et impression

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite
Champagne 69340 Francheville.

Directeur de la publication

Abbé Paul Giard.

Responsable de la rédaction

Abbé Paul Giard.

Prix de vente : 1 euro.

Dépôt légal : Décembre 2023.

ISSN : 2551-7031

OFFRANDE DE L'AVENT



Vous trouverez dans ce *Communicantes*, l'enveloppe d'offrande de l'Avent.

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement à votre service. Voilà pourquoi l'Eglise commande aux fidèles de subvenir aux besoins du Culte Divin et de ses ministres. Cette offrande n'est donc pas une aumône facultative mais un devoir de religion qui oblige chacun en conscience.

Vous le savez : nous ne recevons aucune aide ni de l'état, ni du diocèse, ni de qui que ce soit. Nous ne pouvons donc compter que sur les quêtes et sur vos dons. Nous avons besoin de vous !

Conscients de vos sacrifices et reconnaissants pour votre soutien, nous vous assurons de notre prière et de notre dévouement quotidien. Merci !

Vos abbés.

Prélèvement à la source et réduction fiscale :

Les dons à la Fraternité effectués en 2022 vous permettent d'obtenir une réduction de l'impôt à payer en 2024 : 66% (et même jusqu'à 75% cette année jusqu'à un certain seuil) du don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Si vous êtes assujetti à l'IFI vous pouvez aussi nous aider (Contactez pour cela l'abbé Giard).

INTENTIONS DE MESSES

Prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe.

Je prie Monsieur l'abbé :

de célébrer messe(s) aux intentions suivantes :

-

-

-

Honoraires :

- pour une messe : **18 €** ;

- pour une neuvaine (neuf messes) : **180 €** ;

- un trentain grégorien : **595 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

DON EN LIGNE : dons.fssp.fr/lyon

Faire un
don en ligne !



en scannant ce code
vous serez redirigé vers le site
de don en ligne de la fssp





Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre

Maison Saint-Padre-Pio

1, chemin de petite Champagne

69340 Francheville

☎ 04 81 91 85 90

🌐 www.communicantes.fr

Abbé Paul Giard - Chapelain

☎ 04 81 91 85 91 Mobile : 06 68 11 42 04 Courriel : abbe@giard.fr

Abbé Hubert Lion - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 93 Mobile : 07 81 91 89 93 Courriel : abbe.hubertlion@gmail.com

Abbé Jean-Cyrille Sow - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 94 Mobile : 06 01 36 14 01 Courriel : sowjc@yahoo.fr

Abbé Donatien Viot - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 92 Mobile : 06 72 77 18 60 Courriel : donatienviot@yahoo.fr



COLLEGALE SAINT-JUST – 39-41 RUE DES FARGES – 69005 LYON

Dimanche et jour de précepte

- 08h30 : Messe lue en rit lyonnais avec prédication
- 10h00 : **Grand'messe**
- 18h30 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement, *sauf vacances scolaires*
- 19h30 : Messe lue avec prédication

Du lundi au jeudi, hors vacances scolaires

- 18h45 : Messe lue, *17h45-18h30 confessions*

Le vendredi, hors vacances scolaires

- 07h00 : Messe lue
- 18h45 : Messe lue, *17h45-18h30 confessions*

Le samedi

- 11h00 : Messe lue, *9h45-10h45 confessions*



MAISON SAINT-PADRE-PIO

Du lundi au vendredi : 08h30 Messe lue, hors vacances scolaires